

Renée B. Dandurand et Francine Descarries (dir.) : *Mères et travailleuses : de l'exception à la règle*

Marie-Charlotte De Koninck

Volume 6, numéro 1, 1993

Temps et mémoire des femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057743ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057743ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

De Koninck, M.-C. (1993). Compte rendu de [Renée B. Dandurand et Francine Descarries (dir.) : *Mères et travailleuses : de l'exception à la règle*]. *Recherches féministes*, 6(1), 150–152. <https://doi.org/10.7202/057743ar>

préparer un avenir où les femmes inscriront leur nom et où elles connaîtront des existences sereines, sinon heureuses.

Dans sa postface, Lori Saint-Martin fait un commentaire fort éclairant sur ce roman-poème et sur les défis de sa traduction. Comme elle, je suis tentée d'associer cette œuvre passablement complexe mais fascinante de Daphne Marlatt aux textes de Nicole Brossard, de Madeleine Gagnon ou de Gail Scott. Un « roman archéologique » où l'écriture est « une résistance à l'absence » (p. 175).

*Marie-José des Rivières
Musée de la civilisation
Québec*

Renée B.-Dandurand et Francine Descarries (dir.) : *Mères et travailleuses : de l'exception à la règle.* Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1992, 214 pages.

Ce sont ici les actes du colloque « Maternité et travail », tenu à Sherbrooke, Québec, le 21 mai 1991 dans le cadre du 59^e Congrès de l'ACFAS, que nous présentent Renée B.-Dandurand et Francine Descarries. Ouvrage collectif, *Mères et travailleuses* est composé de six chapitres auxquels s'ajoutent les commentaires d'introduction de Renée B.-Dandurand et la conclusion de Francine Descarries, en collaboration avec Marie-Agnès Barrère-Maurisson. Cette conclusion pourrait très bien servir de compte rendu de l'ouvrage pour les spécialistes.

L'introduction de Renée B.-Dandurand fait apparaître d'emblée que le point focal de l'ouvrage est celui de l'articulation, soit celui de l'interpénétration des deux sphères du travail et de la maternité (p. 18). Cette mise au point est utile sinon essentielle. En effet, ce concept est à la base de toutes les collaborations qui, bien que se situant à des niveaux différents, (plus ou moins global ou plus ou moins précis), conçoivent la famille comme sphère privée et le travail comme sphère publique dont l'articulation ou l'interpénétration s'avère la plupart du temps problématique pour les femmes, du moins pour les Québécoises. L'articulation des sphères du travail et de la maternité/famille est le concept de base qui réunit l'ensemble des recherches présentées et qui leur sert d'objet principal. L'extrême complexité du projet et des problématiques des auteures gagnent en évidence avec la lecture de chacun des chapitres.

Les approches des collaboratrices diffèrent toutefois. Mais avant d'en prendre connaissance, on ne peut manquer d'apprécier le tableau que nous offre, par grands traits, Renée B.-Dandurand, pour rappeler le sens de l'évolution de la participation des femmes au marché du travail au XX^e siècle, et porter une attention particulière à la situation québécoise. La conjugaison du travail et de la maternité n'est pas une chose nouvelle mais sa forme diffère : l'accès pour toutes au travail *rémunéré*, quel que soit le statut matrimonial ou parental est une nouvelle donne de la décennie quatre-vingt (p. 10). Un long chemin a été parcouru depuis le temps où les mères n'apportaient au foyer qu'un revenu d'appoint ou encore depuis celui où leur travail était essentiellement familial – au service de l'entreprise familiale – et non salarié.

Aujourd'hui, au Québec, non seulement les femmes qui participent au marché du travail sont-elles devenues majoritaires, mais plus de 50 p.cent des jeunes mères travaillent. De 22 p.cent qu'il était en 1961, le taux d'activité des Québécoises est passé à plus de 55 p.cent en 1990. La proportion des mères d'enfants de moins de six ans sur le marché du travail est passée de 30 p.cent en 1976 à 57 p.cent en 1986. Autre phénomène, les Québécoises « actives », en particulier les mères, sont de plus en plus employées à temps partiel et, statistiquement parlant, celles qui sont à plein temps ont un salaire qui se situe aux deux tiers de celui des hommes. La discontinuité de l'emploi est plus souvent le lot des femmes que des hommes et elle s'observe plus fréquemment du côté des emplois moins qualifiés. Chez les femmes de moins de 35 ans, l'arrivée d'un enfant n'entraîne plus autant d'interruptions d'emploi. Bien d'autres considérations sont évoquées par les femmes interviewées lors d'enquêtes – problèmes de santé, ruptures conjugales, horaires et conditions de travail du conjoint, retour aux études, etc. (p. 12). Si la précarité professionnelle qui marque la condition des jeunes par rapport à l'emploi, depuis une quinzaine d'années, caractérise aussi la situation de plusieurs travailleuses, on doit, par contre, s'attendre à ce que l'instabilité qui marque les rapports conjugaux contemporains incite les femmes à demeurer actives sur le plan professionnel (p. 12, 17).

L'introduction de l'ouvrage évoque des horizons fort mouvants et problématiques, à savoir la vie familiale et l'évolution des rôles d'époux et de parents; les conditions nouvelles de la maternité et la maîtrise par les femmes de leur fécondité; la vie conjugale et l'instabilité des mariages; la hausse du nombre de familles monoparentales et de femmes chefs de famille. Des statistiques canadiennes révèlent qu'en 1987, 66 p.cent des mères seules vivaient sous le seuil de la pauvreté (note 20, p. 22). Enfin, un autre paradigme ou postulat de l'introduction mérite d'être signalé car il sera ramené par la plupart des collaboratrices : il y a division sexuelle du travail à la maison et au travail.

Le premier chapitre, signé par Marie-Agnès Barrère-Maurisson, se situe dans une perspective macrostatistique et macrosociale. L'auteure propose une typologie de l'articulation ou, si l'on veut, des liens entre structures familiales et structures d'emploi dans 15 pays de l'Organisation en coopération et développement économique (OCDE), dont le Canada; ceci d'après les statistiques sur la population active et les perspectives de l'emploi de l'OCDE. Elle en déduit une interprétation historique globale pour situer le travail féminin à partir de la première phase de l'industrialisation jusqu'à la période 1975-1990. Des « cohérences sociétales » (p. 30) sont mises en valeur dans le but de voir comment s'opère la prise en charge du domestique, selon les pays. C'est ainsi que l'on comprend qu'en Suède les taux d'activité féminine sont très élevés et les taux de chômage très faibles, équivalents chez les hommes et les femmes. La Suède présente un cas de pénurie de main d'œuvre qui explique le développement d'un ensemble de mesures incitatives au travail des femmes. On y constate une égalité quant aux possibilités de prise en charge parentale des enfants; on peut parler autant de paternité que de maternité. « Dans le couple, il y a partage des tâches; [...] » (p. 31).

Au-delà du cas de la Suède, nous évoquons ici de ce texte les trois modèles types d'articulation de la famille et du travail qu'identifie l'auteure dans sa conclusion : celui où il y a fusion entre le domestique et le professionnel ou la famille comme unité de production (famille agricole); celui où il y a coupure entre

le domestique et le professionnel, soit la famille conjugale dans laquelle l'homme travaille et la femme s'occupe du domestique; celui où il y a soit partage, soit extériorisation du domestique dans le cadre des services. C'est la famille actuelle à deux actifs, où il y a moins d'enfants, une femme plus active, des familles plus précaires (p. 38-40). L'intérêt de cette typologie est doublé du fait qu'elle correspond à une évolution historique et se réfère sur ce plan à des stades de développement.

Avec le second chapitre, intitulé « Discontinuité professionnelle et charges familiales », nous revenons au Québec, toujours sur un plan macrostatistique, pour expliquer les raisons des discontinuités professionnelles chez les femmes, que dénotent les statistiques, et remettre en question le présupposé qui en attribue la pratique au poids des charges familiales. Marianne Kempeneers et Marie-Hélène Saint-Pierre font remarquer que les contraintes familiales n'expliquent que partiellement pourquoi 60 p.cent des femmes, comparativement à 16 p.cent des hommes, connaissent une interruption d'emploi de plus d'un an à un moment ou l'autre de leur carrière. Elles interrogent ce qu'elles appellent l'autonomie relative du poids de la famille sur les profils de carrières. Les comportements varient selon les groupes professionnels et transcendent le contexte familial dans lequel se trouvent les femmes. La prise en compte des contextes du travail serait un préalable à la compréhension des liens que les femmes entretiennent entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. L'Enquête de 1984 sur la fécondité au Canada a montré que le phénomène de la discontinuité ne frappe pas indistinctement toutes les catégories de travailleuses : 36 p.cent des cadres contre 65 p.cent des ouvrières et des employées des secteurs des services (p. 46). Bien qu'il y ait dans toutes les professions un lien indéniable entre charges familiales et ancrage en emploi, la profession qu'exercent les femmes détermine tant le niveau général de leur ancrage en emploi que les modalités par lesquelles elles articulent leur vie familiale et leur travail.

En opposition à la recherche de compréhension des liens que les femmes en emploi établissent avec leur vie familiale, Christine Corbeil, Francine Descarries, Carmen Gill et Céline Séguin se sont mises à l'écoute des femmes au foyer, au chapitre 3 : « Une pratique de la maternité : les femmes au foyer ». En se servant de statistiques et d'études sur la base d'entrevues, elles s'attaquent aux mythes qui entourent les femmes au foyer. Celles-ci seraient défavorisées par leur assignation à la sphère domestique et par la reproduction d'une division sociale stricte entre les sphères publiques et domestiques. Il ressort des études que ces femmes, appartiennent, pour la plupart, à un groupe défavorisé tant socialement, économiquement, que culturellement, par rapport aux structures actuelles du marché du travail. Leur vie au foyer ne serait pas le résultat d'un choix visant à réaliser des aspirations de mère ou d'épouse. Elle serait plutôt liée à une absence d'alternative.

Une autre dimension de la complexité des rapports entre la maternité et le travail est mise au jour par le texte de Denise Lemieux et Lucie Mercier : « L'articulation travail-maternité : histoire d'une transition à travers des récits de vie. » Une recherche sur les parcours de vie, réalisée en 1983-1984, mais couvrant la période 1950-1983, révèle la diversité des stratégies individuelles. Les mariages des années 1950-1964 ont des traits qui les distinguent de ceux des années 1965-1970 et de ceux des années 1970-1980. Les derniers manifestent davantage un modèle basé sur la conciliation famille-

travail et le partage des tâches. Les premiers excluaient pratiquement la possibilité pour les femmes de faire une carrière. Une tendance générale confirme le passage d'un modèle de famille conjugale à un modèle de type associatif mais avec des particularités individuelles importantes.

Renée B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette ont mené une étude comparative auprès de mères travailleuses dans trois quartiers montréalais : Saint-Henri, Rosemont et Outremont. À ces milieux socio-démographiques contrastés correspondent des comportements distincts. Les mères n'envisagent pas de la même façon la garde des enfants pour subvenir à leur absence, ni l'entraide familiale, pour ne signaler que deux phénomènes.

Dans le dernier chapitre, « La mobilisation politique des mères travailleuses en vue de changer l'organisation du travail », Michelle Duval concentre son attention sur des femmes de trois milieux de travail, qui ont œuvré à la mise sur pied de mécanismes pour faciliter la conciliation de leur travail avec leurs charges parentales. Elle conçoit la contribution de ces mères à la société en se référant, entre autres, au concept d'espace public développé par Hannah Arendt. C'est seulement, constate-t-elle, si les mères-travailleuses sont assez nombreuses au sein d'un milieu de travail, si elles développent un sentiment d'appartenance à un projet et disposent d'un espace public, qu'elles parviendront à abolir la hiérarchie entre le travail et la maternité. Autrement dit, elles souhaitent la reconnaissance des besoins personnels et familiaux dans l'espace public.

Ce collectif couvre un énorme champ. Pour ce faire, les textes prennent tous soin de situer leurs travaux historiquement et ils présentent de longs préambules méthodologiques. L'immensité de la problématique qui rassemble ces textes, la complexité des réalités en jeu et la diversité des parcours que modulent les conceptions individuelles font de cet ouvrage une lecture pour spécialistes. On doit souhaiter comprendre, toujours de mieux en mieux, quels sont les obstacles que rencontrent les femmes alors qu'elles cherchent à réconcilier leur vie familiale et leur vie professionnelle, tantôt selon le rythme de la société, tantôt en décalage ou parfois en le devançant.

*Marie-Charlotte De Koninck
Musée de la civilisation
Québec*